

Image not found or type unknown



Litige avec ma propriétaire.

Par **BABOUCH**, le **19/08/2009** à **20:41**

Bonjour,
Je suis locataire et ma propriétaire a fourni, sans m'en avertir et sans le moindre accord, à une société de travaux un double de mes clés et m'a-t-elle le droit? Si non, sur quel texte de loi puis-je m'appuyer pour interdire l'accès dans de telles conditions lors de ma présence ou non à mon domicile.
Je vous remercie de vos éventuelles réponses

Par **fabienne034**, le **20/08/2009** à **09:21**

BONJOUR,
vous devez laisser entrer les entreprises pour laisser faire les travaux.
La propriétaire n'a pas à garder les clés et à fortiori à les donner à des tiers.
C'est tout simplement une violation de domicile passible d'une peine d'amende.
Pour tout savoir sur le droit au bail : <http://www.fbls.net/contratlocationvide.htm>